

Assemblée Participative

	TYPE de réunion : Assemblée participative (AP)	DATE : 11 novembre 2025	HORAIRE : 14h00 -15h00	Salle 127
PRÉSIDENTE	Sarah Zerika (SZ)			
VICE-PRÉSIDENTE				
PRÉSENT-E-S	Daniel Stoecklin (DS), Emmanuelle Colin (EC), Frédéric Darbellay (FD), Karl Hanson (KH), Mary-France Mathis (MFM), Nour Adda (NA), Elena Patrizi (EP)			
EXCUSÉ-E-S	--			
INVITÉ-E-S	--			
PV	Mary-France Mathis (MFM)			

Ordre du jour:

1. **Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la séance du 11 mars 2025 (Annexe 1)**
2. **Accueil des représentantes du corps estudiantin**
3. **Désignation d'un-e représentant-e du corps des collaborateurs-rices de l'enseignement et de la recherche**
4. **Élection d'un-e Vice-Président-e**
5. **Présentation des nouvelles Directives MIDE relatives aux examens, mémoire, stage et programme d'études individuel**
6. **Rentrée académique et déroulement des cours MIDE**
7. **Retour estudiantin**
8. **Communications de la direction**
9. **Information des professeurs et assistant-es**
10. **Divers**

No	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION/ ACTION	SUIVI
1.	AP	Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la séance du 11 mars 2025		OJ et PV approuvés	
2.	AP	Accueil des représentantes du corps estudiantin	Souhait de bienvenue aux deux représentantes des étudiant-es, Emmanuelle Colin (EC) et Nour Adda (NA), élues par leur pair-es. Présentation des étudiantes et de leur motivation à représenter le corps estudiantin au sein de l'AP. NA, coprésidente de l'AECIDE, motivation : porter la voix des étudiant-es. EC, membre AECIDE, motivation : position intéressante pour expérience dans un organe universitaire.		
3.	AP	Désignation d'un-e représentant-e du corps des collaborateurs-rices de l'enseignement et de la recherche	Elena Patrizi (EP) est proposée en remplacement de la place laissée vacante par Nataliya Tchernykh (NT). EP a été assistante-doctorante de KH, assistante pour le MCR et la Summer School. A obtenu en mars 2025 sa thèse. Elle est actuellement collaboratrice scientifique au CIDE ; dès janvier 2026, elle sera postdoctorante pour le projet de	EP est intégrée à l'AP	
			recherche du Fonds national Suisse (FNS) sur les trajectoires des normes juridiques, des pratiques sociales et des discours relatifs à la protection de l'enfance entre l'Europe et l'Afrique.		



Assemblée Participative

4.	AP	Élection d'un-e Vice-Président-e	Autre corps que la présidente. Tâche : remplacer la présidente en cas d'absence – séance extraordinaire en cas d'urgence. Priorité aux étudiantes. NA est candidate.	NA élue à l'unanimité	
5.		Présentation des nouvelles Directives MIDE relatives aux examens, mémoire, stage et programme d'études individuel	Une Commission Règlement a été mise en place en 2024 pour rédiger un nouveau Règlement d'études, celui de 2016 étant devenu obsolète. Nouveau Règlement valide dès septembre 2025. Des directives pour appuyer ou préciser certains points de Règlement vont bientôt être soumises à l'AP pour approbation.		
6.	MFM	Rentrée académique et déroulement des cours MIDE	Travail de la Commission d'admission : Croissance du Master : Depuis 2018, les effectifs ont dépassé cinq fois la barre des 50 étudiant-es, atteignant un pic de 66 en 2020. Volonté de préserver la qualité : Choix de limiter les effectifs afin de maintenir un encadrement personnalisé et la qualité pédagogique du master. Nouvelle procédure d'admission (depuis 2025) : • Mise en place d'une sélection sur dossier, fondée sur des critères clairs et transparents, publiés sur le site web dès décembre 2024. • Objectif : assurer une cohérence entre les profils admis et les ambitions du programme. Résultats 2025 : • 86 dossiers évalués par la commission. • 67 dossiers acceptés • 36 étudiant-es actuellement en cours. Bilan général : La réforme des admissions a permis à la commission : • d'ajuster le nombre d'étudiant-es pour un meilleur encadrement, • de renforcer la qualité du master. • et de garantir équité et transparence pour toutes et tous. • -> Maintien de la sélection sur dossier pour 2026		
7.	SZ	Retour étudiantin	Réponse aux points présentés lors de la précédente séance : Cérémonie diplôme : le CIDE avance à nouveau la difficulté d'organiser une telle cérémonie selon expériences passées (beaucoup d'investissement pour peu de résultats). Modalités évaluation semestre d'automne : pas d'examens deux jours consécutifs et 2 examens par semaines (et non plus 3) ; cette organisation est possible notamment grâce à l'effectif réduit de cette volée. Modalités d'évaluation des séminaires interdisciplinaires : maintien de l'examen individuel dans certains séminaires pour éviter le souci du « passager clandestin ». Adaptation des normes de rédaction pour les travaux écrits afin de favoriser une meilleure accessibilité pour les personnes dyslexiques : Mesure adoptée pour les enseignements et prise en compte pour la rédaction des travaux de mémoire. Points soumis par les représentantes du corps étudiantin : Un sondage WhatsApp avec une liste d'objets a été soumis aux étudiant-es (38 répondant-es) : - Volonté d'une cérémonie des diplômes (mieux au CIDE mais au minimum à Genève) : KH propose qu'il y ait une collaboration de l'AECIDE pour l'organisation de cette cérémonie.		
	EC NA				

Assemblée Participative

7.	EC NA	Retour estudiantin	- Souhait d'avantages étudiants comme à Genève : cours de langue par exemple. Demande du CIDE de préciser les besoins avant de pouvoir entreprendre des démarches. Rappel des cours mis à disposition par la FKB (Self-défense et Yoga cette année) ; calendrier culturel communiqué chaque mois. - Cette année il y a une problématique dans le respect des horaires de cours de la part des étudiant-es et des enseignant-es. La mise en œuvre des 5 minutes de pause après 45 minutes de cours, tel que demandé lors de la dernière séance, pose des problèmes (difficulté d'imposer une interruption rigide du cours, notamment aux intervenant-es externes ; non-respect de la durée de la pause). - Certains intervenant-es, pressés par le temps, ne présentent pas l'ensemble des slides, ou passent trop rapidement sur les derniers slides. Proposition : les slides non présentés ne sont pas sujet à examens. - Questionnement sur la possibilité d'inclure les étudiant-es du Master en tourisme dans l'AECIDE. Au niveau financement pas ; mais étudiant-es UNIL peuvent aussi se créer en association ; puis se mettre ensemble pour des projets. - Voyage d'études : questionnement sur les dates mises à disposition par le CIDE pour le voyage. D'une manière générale, le voyage d'études doit se dérouler hors cours du CIDE. L'année dernière, le format et l'organisation des séminaires ont permis que le voyage n'empiète pas sur les séminaires. Avant décision, l'AECIDE doit présenter à la Direction du CIDE un projet avec dates et lieu. Idem pour un éventuel financement : un budget doit être présenté. Faute de temps, divers points concernant la FKB ne sont pas mentionnés. Ils leurs seront directement adressés.		
8.	KH	Communication de la direction	KH mentionne que le CIDE se développe très bien, y compris la formation continue.		
9.		Information des professeurs et assistant-es	Rien à signaler		
10.		Divers	Dans le Règlement interne de l'AP, il est fait mention d'un Bureau, organe pas encore constitué. Pas une nécessité jusqu'à présent. Historiquement, le Règlement s'est inspiré de grands Centres, tel que le GSI. Il est décidé de constituer un Bureau : DS désigné membre.		

Dates séances 2026

- Entre le 2 et le 5 mars 2026